familiale effective et agissante de l'Etat. Dénonçons le péril de la dénatalité française. Il en montre le danger. Il faut, dit-il, rendre aux Français le culte du devoir et son corollaire naturel, la famille. Il faut aussi une réforme de la fiscalité dans le sens familial, et l'instauration du vote familial.

Une grande tombola termine la réunion.

OUVERTURE LE 24, à 20 heures du
CENTRAL-CINÉ 31, Rue Nationale TOURCOING

NOËL DANS LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Le vendredi 23 décembre, à 15 h., aura lieu dans les écoles maternelles de la ville, la Fête de Noël.

Les petits-enfants s'apprêtent à recevoir les autorités et leurs familles autour d'un beau sapin garni par les soins des Dames charitables.

Les distributions des vêtements et chaussures par les soins du Vestiaire scolaire communal ont précédé de quelques jours cette fête traditionnelle de l'Enfance.

Le 25 décembre, sous le patronage de M. Edmond Salembien, maire de Tourcoing, deux grandes séances récréatives réuniront les garçons et les filles des Ecoles primaires dans la salle de l'Union postscolaire, à 8 h. 30 et à 14 h. 30. Un joli cadeau leur sera remis avec la coquille, en souvenir de cet heureux jour.

Le 23 décembre, à 17 heures, aura lieu la manifestation aux petits malades de l'Hôpital et la visite à la Maternité et à l'Infirmerie de la Sauvegarde.

Une délégation de l'Ecole Pratique de Jeunes Filles se joindra aux Dames charitables pour apporter aux jeunes hospitalisés des jouets et des friandises.

NOEL AUX ECOLES LAIQUES

Comme chaque année, sous la présidence de MM. Salembien, maire et Frot adjoint à l'Instruction Publique et aux Fêtes, l'Union post-scolaire, la Caisse des Ecoles, les Dames Charitables, organisent à la salle des fêtes des Amicales rue de Gand, deux séances de music-hall destinées aux 5.000 enfants des écoles primaires publiques de la ville de Tourcoing.

La première aura lieu à 8 h. 30, l'autre à 14 h. 30. En voici le programme :

Orchestre Renan ; Cinéma (Actualités et Mickey) ; les clowns Pipo et Emilio ; l'Illusionniste Andrys and His-Company ; la féerique miss Eliane ; un exercice par les élèves de l'école Lavoisier (moniteur Baratte) et un grand ballet les Boulonnaises, par les filles de l'école Rouget de l'Isle (monitrice, Mme Dupré) ; le trio sauteur Laureyns, etc.

La journée s'achèvera par une ample distribution aux enfants.

Noël aux Vieux Travailleurs

C'est le samedi 24 et à 15 h., qu'aura lieu l'Arbre de Noël de l'Association des Vieux Travailleurs, au siège, 5 Bd de l'Egalité.

Par suite de circonstances imprévues, il ne sera pas possible d'agrémenter cette fête de fin d'année par un concert, toutefois cette réunion promet de se dérouler dans une atmosphère de franche gaîté et une surprise est réservée aux amateurs de distraction.

Il va sans dire néanmoins que grâce à la générosité des Commerçants et Industriels de Tourcoing, chacun emportera un lot que le tirage eu sort lui aura désigné.

Il est rappelé que l'inscription des nouveaux membres se fera jusqu'au vendredi 23 et, à 18 h. (date limite).

Tous les commerçants sont invités à la réunion

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Ouvrière

L'Harmonie Ouvrière de la Bourse du Travail rue de Guisnes, a fêté dimanche la fête des musiciens, par un grand bal populaire dans la salle des fêtes de la Bourse du Travail. Le plus grand entrain et la plus parfaite cordialité ne cessa d'y régner durant toute cette journée joyeuse.

THÉATRE MUNICIPAL

« LA TERESINA »

Il semble que le Premier Empire soit en ce moment à l'honneur. Le cinéma donne Marie Walewska, ; le théâtre « La Térésina ».

On connaît cette charmante opérette dont les prétentions à la vérité historique sont des plus modestes. Elle permet toutefois la présentation de remarquables costumes, tant militaires que civils de l'époque napoléonienne. Le compositeur autrichien Oscar Strauss, auteur de tant de jolies choses, a composé des airs viennois sur cette pièce qui, somme toute nous ramène à la période classique du XIXe siècle, tout au moins par son thème et par sa trame.

Les artistes de notre troupe sédentaire incarnèrent remarquablement les personnages, dont les principaux sont la Térésina, fille du Midi ; l'empereur et sa sœur, la princesse Borghèse.

Au deuxième acte, les spectateurs eurent le plaisir d'applaudir le célèbre ballet d'Isoline, d'André Messager, bâti sur une musique sensiblement différente de celle de l'œuvre elle-même, mais qui ne détonait cependant en aucune manière

AVIS AUX DÉPOSANTS DE LA CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Comme chaque année, les opérations de versements et de remboursements seront suspendues à partir du mercredi comptes. Les déposants qui auraient des opérations à effectuer sont invités à prendre leurs précautions en conséquence.

La réouverture des guichets aura lieu le mardi 3 janvier 1939.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 12 au 17 décembre. — Laine peignée, 588.944 kgs ; Laine filée, 82.667 kgs ; Blousses et Laines diverses, 210.072 kgs ; Coton, 35.924 kgs. — Nombre de lots, 678. — Total : 917.607 kgs.

Conditionnements, 1.932 ; Titrages, 261 ; Dégraissages, 16.

Marché à terme : Roubaix-Tourcoing, 28.700 kgs, Anvers, 4.677 kgs.

Sociétés et Comités

U.A.R.N. — Permanence ce lundi, 2, place de la République, entrée particulière, de 11 h. à midi.

GROUPE DES A.C. DU CENTRE U.N.C. — Jeudi 22, à 20 h. dans la salle de l'Hôtel Cornet, dernière réunion générale du groupe sous la présidence d'honneur de M. Jules Flipo. Il sera procédé à l'inscription du N° et date d'émission de la carte du combattant de chaque titulaire. Les membres du groupe sont donc priés de se munir de la carte officielle du Combattant et de la carte de présence.

CERCLE DES OFFICIERS. — L'ennuaire 1939 doit paraître prochainement. Les officiers qui n'auraient pas encore adressé les renseignements demandés sont priés de les faire parvenir au secrétaire, 32, rue Carnot, soit par écrit soit à la permanence le jeudi de 18 à 20 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacqueline Rousseau, ch. P. Curie, 118 — Monique Demey, rue de Besançon, 48 — Béatrice Castelain, rue Nationale, 138.

Publications — Robert Desbonnets, tapissier, rue de l'Epidème, 24 et Madeleine Seuré, rue de l'Epidème, 24 et Madeleine Simiès, doubleuse, 5, rue de l'Union. — Georges Hennion, employé à Roubaix et Madeleine Delcourt, doubleuse, rue de la Lotte, 94.

HALLUIN

LE BANQUET DES COLOMBOPHILES DE « L'HIRONDELLE »

Les membres de cette importante société colombophile se sont réunis à 13 h. en la salle des fêtes, rue Emile Zola, pour le banquet annuel.

Ce repas qui rassemblait près de 150 convives, était présidé par M. Henri Lor-

FLORE
20, place de la Liberté, ROUBAIX

QUELQUES OCCASIONS :

Bas de fil d'ECOSSE EXTRA-FIN, qualité et solidité incomparables. Noir, gris et coloris mode. Valeur réelle : 27 fr., vendus 15.»

Bas de JERSEY DE LAINE, DIMINUÉS, bonne qualité .. 12.50

Un lot de Bas de Sport EN LAINE Jacquard. Belle qualité. — A solder ... 7.50

Gants de LAINE POUR DAMES, manchette Jacquard .. 7.50

Un lot de Bas VANISES laine. Article chaud et solide 11.75

Un lot de Mi-Bas DE LAINE pour enfants 4.75

Bas DE LAINE pour dames 9.50

etc... etc...

dend, entouré de MM. Glorieux, Putteman, Mathys, de la Fédération Colombophile de Courtrai ; des représentants de la Fédération de Tourcoing ; des présidents des divers clubs colombophiles d'Halluin ; de M. Cornette Achille, secrétaire de l'Entente Halluinoise.

Au dessert, des toasts furent prononcés par MM. Loridan, Glorieux et Cornette.

Et on procéda à la remise des récompenses et à la lecture du palmarès de 1938, dont voici un extrait :

Lauréats du plus grand nombre de prix — 1er P. Stock, 63 prix ; 2e L. Vandaele, 59 ; 3e G. Desplancke, 49 ; 4e H. Loridan 48 ; 5e G. Vervaecke 44 prix.

Bouquet : Adrien Delmotte

As pigeons M. Jules Verraes, avec 12 prix.

Championnat des premiers inscrits aux concours en deçà de Paris. — 1er L. Isléte, 31 prix ; 2e G. Vervaecke, 30 ; 3e L. Vandaele, 25 ; 4e J. Verraes 22 ; 5e G. Desplancke 21 ; 6e C. Eckout 20 ; 7e A. Delmotte, 20 ; 8e E. Isléte, 19 ; 9e A. Gevaert, 18 ; 10e H. Lootens, 18 prix.

Bouquet : Veuve Isléte.

Concours de jeunes. — 1er H. Lootens 10 prix, 1 bouquet ; 2e L. Vandaele, 10 ; 3e Joseph Vanheule, 6 ; 4e J. Vervaecke, 4 ; 5e Veuve Lepoutre 4 prix.

Bouquet : Rémi Debel.

Grand Prix Dassonville au 1er inscrit Verraes, 4 prix

RONCQ

LE BANQUET ANNUEL DES SAPEURS-POMPIERS

Les membres de la subdivision des sapeurs-pompiers de Roncq se sont réunis samedi à 19 h. 30, salle du Café Léon Lava, 177, rue de Lille pour leur banquet annuel.

Ces joyeuses agapes groupèrent une quarantaine de convives.

A la table d'honneur, M. Alphonse Lœul, maire de Roncq, préisdait entouré de MM. Alexis Vanwolleghem, premier adjoint ; Henri Beuvelet, lieutenant, commandant la subdivision ; Paul Loridan, délégué cantonal et président de la société de gymnastique « La Jeunesse Roncquoise. », Paul Debaets, secrétaire général de la Mairie ; le sous-lieutenant André Charlet, le sergent-major Nollet Alphonse et le sergent-fourrier Louis Leveugle, etc..

Avant le repas, le sergent-major Nollet, au nom des sapeurs présenta les souhaits de fête à MM. les Officiers et à M. le Maire te leur remit à chacun une corbeille de fleurs.

Au dessert, le lieutenant Henri Beuvelet salua les invités et remercia la Municipalité du concours et de l'intérêt qu'elle portait à la subdivision des sapeurs-pompier

M. Lœul, maire, se félicita de la belle tenue de la subdivision et l'assura du concours actif de la Municipalité.

M. Loridan apporta les vœux de la « Jeunesse Roncquoise ».

M. André Charlet, sous-lieutenant s'associa aux remerciements du lieutenant Beuvelet, envers la Municipalité et formula l'espoir que la subdivision serait dotée en 1939 d'une moto-pompe.

Football. — Dimanche, sur son terrain de la rue Henri-Barbusse, l'Etoile Sportive Roncquoise rencontrait à 14 h. en match comptant pour la Coupe des Flandres, l'équipe amateurs de l'Excelsior Roubaix.

Le match fut en tous points intéressant et l'E. S. R. s'adjugea une victoire nettement méritée par 5 à 1.

A la mi-temps le score était de 3 à 0 en faveur de Roncq.

A regretter le temps très froid ; le public hésita de ce fait à se déplacer et la partie se joua devant une centaine de personnes.

Patente rouge. — Il est rappelé aux commerçants possesseurs d'une patente de marchand forain, qu'ils doivent demander le renouvellement de leur patente pour 1939. Ils peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie, les jours ouvrables de 14 à 18 heures (sauf le lundi).

BOUSBECQUE

Tournée du Percepteur. — Le percepteur d'Halluin, receveur municipal sers à la mairie de Bousbecque, salle du 1er étage, mardi 20 décembre, de 9 à 12 h

Etat civil. — Naissance : Paule Aletru, 63, rue Saint-Joseph.

Décès : Alphonse Dejonckère, 51 ans, à Wervicq (Belgique).

MOUVAUX

Au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni, à 20 h., en la salle des délibérations, en session ordinaire, sous la présidence de M. Charles Surmont, maire. 18 conseillers étaient présents.

Cours municipeux de musique et solfège : Une demande des professeurs de musique et solfège, tendant à voir leurs traitements révalorisés eu égard avec la situation actuelle et le travail fourni, reçoit satisfaction suivant les propositions de la Commission des Finances. Ces dispositions prendront effet à partir du 1er janvier 1939.

Avenue Foch : Le dossier de classement de l'avenue Foch est transmis à l'autorité supérieure avec un avis favorable.

Budget primitif de 1939 : L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du Budget primitif de 1939. Celui-ci, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2.599.750 fr. 28, est approuvé.

Secours aux chômeurs nécessiteux : S'inspirant d'une décision du Conseil Général du Nord, qui tend à faire participer le département dans les dépenses effectuées pour les secours en nature aux chômeurs nécessiteux pendant l'hiver 1938-1939, le Conseil décida de voter un crédit de 10.000 frs à cet effet, et remercie les édiles départementaux de leur généreuse initiative.

Quelques questions diverses sont encore discutées. Plusieurs conseillers posent des questions ou émettent des vœux et l'on passe ensuite au huis clos.

Tournée de contrôle. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie, mardi 20 décembre de 14 h. 15 à 16 h., pour recevoir les réclamations.

La fête de Noël à l'Amicale laïque de garçons. — L'Amicale laïque de garçons prépare activement sa grande fête annuelle de Noël qui aura lieu le samedi 24, dans la salle de l'école des garçons, rue de Roubaix à 17 h. 30. Tous les amis de l'école sont priés dès maintenant de retenir cette date.

Etat Civil. — Naissance. — Jean Remeaux, rue Faidherbe, 97.

LINSELLES

Etat Civil. — Naissances. — Albert Lemille, les Wattines ; Françoise Deraedre, rue Pasteur ; Roger Henry, cité Félix-Buisg, 13 ; Anne-Marie Hequette, rue de Wervicq, 5 ; Hubert Castel, rue Pasteur.

Publications. — Raymond Catteau, tisserand, et Marie-Louise Dumont, employée de commerce.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 17 DECEMBRE

Voleurs de bicyclettes. — Le 2 septembre 1938, M. Leroux, employé à Lille, laissait sa bicyclette contre la façade de la Grand'Poste, place de la République, à Lille. Lorsqu'il sortit de cette administration, vers 16 h. 30, il constatait la disparition de sa machine.

Le 6 octobre, un manœuvre roubaisien déposait plainte pour vol de sa bicyclette et, le lendemain, un mécanicien tourquennois signalait à la police la disparition d'une semblable machine.

L'enquête permit d'identifier l'audacieux voleur : un sieur François Basquin, 54 ans, tisserand à *Lannoy*, 60, rue des Remparts. Au cours de son interrogatoire, ce quinquagénaire reconnut le vol de trois autres bicyclettes dont les propriétaires n'ont pu être identifiés.

Le futur gendre de Basquin, Louis Sauvageot, 19 ans, apprêteur à *Roubaix* 36, rue Fragonard, a recélé trois des bicyclettes volées. Il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis

Quant à Basquin, le Tribunal lui a infligé *8 mois d'emprisonnement*

— Egalement pour vol d'une bicyclette au préjudice de M. Auguste Guermonprez, le sieur Albert Hourdeaux, 44 ans, marinier à *Blary*, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis

Au magasin. — Dans un magasin de la rue Nationale, à Lille, Yvonne Kidey 45 ans, ménagère à *Lille*, 14, rue Racine a dérobé divers objets, de la mercerie et de la lingerie. 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 25 fr. d'amende.

Refoulement. — Pour avoir contrevenu à une mesure de refoulement Mary Coté, 24 ans, tisserande à *Roubaix*, 73 rue du Fresnoy, a été condamnée à *1 mois d'emprisonnement* et une amende de 100 francs.

Les profits du magasinier. — Employé en qualité de magasinier à la firme Mulle, Pattyn et Cie, négociants en appareils sanitaires, rue des Tanneurs, à Lille, François Hugelin, 25 ans, demeurant à *Lille*, 222, rue de Paris, a dérobé à plusieurs reprises divers objets notamment un poêle, un porte-manteau, un lavabo, etc..., tous ces objets étant estimés à 1.500 francs.

Il a donné la plupart de ces objets à son amie, Marie-Louise Roux, 42 ans cabaretière, 220, rue de Paris, à *Lille*.

Hugelin a en outre commis un abus de confiance en détournant une somme de 60 francs au préjudice de M. Pattyn

Le Tribunal a infligé à Hugelin *8 mois d'emprisonnement*.

Marie-Louise Roux a été condamnée à *2 mois d'emprisonnement* et une amende de 100 francs.

ACCIDENT MORTEL

Le 9 juin 1938, vers 19 h. 30, une automobile Citroën, conduite par M. Lucien Boulange, 57 ans, chemisier, 52, rue Esquermoise, à Lille, roulait Route Nationale 349, route de Quesnoy-sur-Deûle à Lille.

Au lieudit « Le Vingtième-Siècle » l'automobiliste voulut éviter un cycliste mais malgré sa manœuvre l'aile avant droite de son auto heurtait la pointe droite du guidon de la bicyclette. Le cycliste, heurtant la partie supérieure de la carrosserie, retombait sur la chaussée. Quant à l'auto, elle faisait un tête-à-queue et venait s'immobiliser sur un tas de terre.

Le cycliste, Edouard Delaunoy, âgé de 18 ans, avait été tué sur le coup.

A l'audience, où l'automobiliste comparaissait pour homicide involontaire, on entendit notamment un réquisitoire du substitut d'audience. Ce magistrat, déplorant le nombre croissant des accidents, demanda au Tribunal d'appliquer une peine sévère.

Le Tribunal a condamné Lucien Boulangé à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, 200 fr. d'amende, trois amendes de chacune 5 fr. Les parents et frères et sœurs de la victime ont obtenu, pour toutes causes de préjudice, 60.000 francs de dommages-intérêts.

Le comptable et le tailleur. — Le 18 avril 1938, Jean Demeyer, 24 ans comptable 26, rue de l'Alma, à Roubaix et Georges Delgrange, 38 ans, tailleur à Roubaix, même adresse, se sont réciproquement portés des coups.

Jean Demeyer a été condamné à 25 fr. d'amende avec sursis ; Georges Delgrange à 16 fr. d'amende. Celui-ci a en outre obtenu 75 francs de dommages intérêts.

HAZEBROUCK

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un chauffeur qui avait provoqué un accident avait pris la fuite

Le 24 juillet dernier, M. Henri Lambert, chauffeur d'auto, conduisait un autobus pour le compte de son patron, M. Marcel Genel, de Lille. Il arrivait, dans la soirée, entre Bailleul et Nieppe, sur la grand route, lorsque, voulant entreprendre un dépassement dangereux, il accrocha la voiture de M. Edfrennes forain à Waltrelos, rue Condorcet.

Henri Lamoert poursuivit sa route sans s'inquiéter de l'accident qu'il venait de commettre. Cependant, M. Edfrennes dont la voiture était complètement démolie, était sorti indemne de l'accident.

L'enquête ouverte par la gendarmerie permit d'identifier le chauffeur qui fut poursuivi. Il essaya de se disculper en déclarant que les traces de choc relevées sur l'autobus s'étaient produites en sortant du garage.

Le tribunal condamne le délinquant à 10 jours de prison avec sursis, à des amendes de 30 fr. pour le délit et 10 fr. pour la contravention

La partie civile obtient une somme de 3.350 fr. 40.

EN BELGIQUE

DEUX PERSONNES TUÉES AU COURS D'UNE COLLISION D'AUTOS PRÈS DE COURTRAI

Dans la nuit de samedi à dimanche un terrible accident s'est produit sur la route de Courtrai à Gand, à hauteur du lieudit « Courte-Plaine », à Harlebèke.

A cet endroit stationnait un autocamion en panne, pilote par M. Guillaume Declercq, de Courtrai. Au moment où le chauffeur allait se mettre en route, une auto se jeta avec violence contre le camion.

Cette auto était pilotée par M. Jules Vanlanckère, de *Mouscron*, et dans la voiture avaient pris place le propriétaire de la voiture, M. Alphonse Demeulemeester, demeurant 128, rue des Dragons, à *Mouscron*, ainsi que M. Maurice Callens, voyageur de commerce, né à Mouscron, le 26 avril 1905, époux de Mme Berthe Verschelden, demeurant 49 rue d'Halluin, à *Menin*.

La collision fut si violente que le flanc droit de l'auto fut littéralement défoncé.

MM. Alphonse Demeulemeester, et Maurice Callens, qui étaient mortellement blessés furent transportés dans une clinique de Courtrai, mais ils décédèrent en cours de route. Quant à M. Jules Vanlanckère, il ne fut que légèrement blessé.

La gendarmerie de Courtrai a ouvert une enquête et a averti le Parquet.

COURTRAI

Noces d'Or des époux Cossement-Holvoet

Les époux Frédéric Cossement-Holvoet Marie, nés respectivement à Lauwe, le 27 juin 1863 et à Helluin (Fr.) le 16 mars 1867, demeurant chaussée de Marcke 150 en ville, fêteront prochainement leurs noces d'or.

De leur mariage issurent dix enfants : quatre fils et 6 filles qui, à leur tour, ont tous contracté mariage. Les jubilaires jouissent encore d'une bonne santé. Ils ne connaissent pas de repos quoi qu'ils soient tous deux pensionnés de l'Etat, lui comme employé du chemins de fer comptant plus de 50 années de loyaux services ; son épouse, comme garde-barrière durant plus de 35 années. Ils sont titulaires de plusieurs décorations dont celle octroyée par le Gouvernement Britannique en récompense de leur précieuse collaboration avec le service d'espionnage de l'armée anglaise. Ils furent obligés par l'ennemi, durant l'occupation 1914-1918, à rester à leur poste successif. Un jour durant l'occupation, M. Coussement fut arrêté par les soldats allemands et fut condamné à 12 ans de travaux forcés. Il fut incarcéré dans un camp en Allemagne, à Gorlitz. Après l'armistice il revint en ses foyers. Mme Coussement, également arrêtée, fut relâchée faute de preuves.

Le quartier s'apprête à fêter avec éclat ces années de mariage. Une réception officielle aura lieu à l'hôtel de ville.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un employé rexiste indélicat. — Le nommé Lucien Blomme, 28 ans, de Mouscron avait été désigné par le parti Rexiste de Mouscron pour aller toucher les cotisations de la Mutuelle dans cette ville, chez les affiliés. Blomme empocha pour un montant de 3.053 francs.

A l'audience, le défenseur M. Kasier prétend que Blomme ne recevant pas de salaire pour son travail s'est payé lui-même... Blomme assigna récemment M. Ghilain Vanhoutte, chef de Rex-Mouscron devant la Chambre des Prud'hommes, mais M. Vanhoutte déclina la responsabilité. Le Conseil, tout en admettant que tout travail mérite salaire, déboute Blomme.

Le Tribunal correctionnel a condamné Blomme à 1 mois de prison plus 162 fr. d'amende avec sursis pour les indélicatesses.

Lait mouillé. — Dekeyser, débitant de lait de Menin et Vanoverschelde, fermière, de Meerseele étaient poursuivis pour vente de lait battu contenant une trop grande quantité d'eau. Tous deux ont été condamnés à 700 fr. d'amende avec sursis.

La fraude. — M. Jules Vandenabeele, de Meuseron est également rendu coupable de fraude. Il écope de 4 mois d'emprisonnement plus une amende de 5.516 francs.

Un garagiste asphyxié. — M. André Baeckland, 34 ans, garagiste, 43, boulevard Georges-Vercruysse, a été trouvé asphyxié dans son garage. La mort est due à l'emanation de gaz dégagé par une auto que le garagiste réparait. Il laisse une veuve et un enfant.

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Délit de chasse. — Decromez Désiré cultivateur, à Bernissart a chassé en dehors des époques légales et a refusé de remettre son arme à l'agent verbalisant : 840 fr. d'amende et confiscation de l'arme

Faux et usage de faux. — Leroy Aug. electricien, à Templeuve est prévenu de faux et usage de faux, au préjudice de Carette Armand, de Culle André et du compteur d'escampte et de crédit. Il est condamné à 1 mois de prison et 182 fr. d'amende. Vu son jeune âge, excusant son manque de discernement, le Tribunal accorde le bénéfice du sursis

Journée d'études héraldiques et Généalogiques

Samedi s'est tenue à Tournai une journée d'études héraldiques et généalogiques

Dès 10 heures du matin, les congressistes ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. le BourgmestreAson qui conduisit les participants au Salon du Roi où le Congrès fut déclaré ouvert.

Après une allocution de M. le Prince Charles De Croy, président d'honneur, les congressistes entendirent trois conférences données successivement par M. l'Abbé Pasture sur « Les caveaux et pierres tombales » ; par M. Fourez, avocat en l'absence de M. le Baron Houtiert sur « Les Damoiseaux de Tournai » et enfin, par M. Adolphe Hocquet, archiviste de Tournai sur : « Les Sceaux de la Ville de Tournai au Moyen-Age ».

A 13 h. 30, un déjeuner réunit les congressistes dans les Salons de la Salle des Concerts.

La séance du congrès fut reprise au Salon du Roi à l'Hôtel de Ville, à 16 h. et l'on entendit une conférence par M. Jacques Meurjey, secrétaire de la société française d'Héraldique et de Sigillographie, conservateur aux archives nationales de Paris, sur : « l'Héraldique des provinces et villes de France ». Cette conférence fut illustrée de projections.

A l'issue de cette conférance qui clôturait les travaux du congrès, un thé fut offert aux congressistes par la Ville de Tournai, dans le Salon de la Reine de l'Hôtel de Ville.

M. le Prince De Croy, remercia l'administration communale d'avoir bien voulu mettre à la disposition des organisateurs de la journée d'études héraldiques, les magnifiques salons de l'Hôtel de Ville et d'avoir réservé aux congressistes une si cordiale réception.

Notariat. — Par arrêté royaux du 14 décembre 1938 : Est acceptée la démission de M. Jean Lecroart de ses fonctions de notaire à la résidence de Tournai. Il est autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions.

Est nommé notaire à la résidence de Tournai M. Albert Lecroart, candidat-notaire à Tournai.

TEMPLEUVE

Arrestations. — La gendarmerie a arrêté le nommé Henri Letellier, né à Marchienne-au-Pont, en 1905, sous-officier déserteur du 2e chasseurs à pied de Charleroi. Il a été mis à la disposition de l'auditeur militaire du Hainaut-Brabant.

— Leonard Maifleit, né à Béveren en 1917, domicilié à Oostacker, recherché pour vol d'une somme de 1.500 fr., a également été arrêté par la gendarmerie de Templeuve et écroué à Courtrai à la disposition du juge d'instruction.

MAULDE

Réapparition de la fièvre aphteuse. — Un foyer de fièvre aphteuse a été découvert dans une ferme appartenant à M. Léonard Dubus, au hameau des Petits-Bois. Les mesures légales ont été prises aussitôt.

LEDEGHEM-LEZ-MENIN

Un motocycliste trouvé grièvement blessé sur la route

Dimanche matin, vers 5 h., des passants ont trouvé sur la route de Menin à Roulers, à hauteur du hameau « Kesselberg », un homme qui gisait sur la chaussée, au milieu d'une mare de sang et ne donnant plus signe de vie. On transporta le blessé dans le café « Le Pigeon Bleu ». Un médecin de Ledeghem vint sur place et, constatant l'état grave du blessé, le fit transporter d'urgence à la clinique de M. le docteur Armand Deweerdt, 26, rue Walin, à Menin, où on constata une double fracture du crâne. Le blessé est dans un état désespéré.

Que s'est-il produit ?

Le blessé, M. Georges Masselin, âgé de 30 ans, demeurant rue de Mouscron, hameau « Pont-Neuf », à *Menin*, faisait partie de l'équipe de nuit dans la fabrique de velours de Ledeghem et, sa besogne terminée, il retournait chez lui en moto.

Le motocycliste a-t-il été renversé ? Ou bien, par suite de la gelée, la moto a-t-elle dérapé sur la glace ? C'est ce que la gendarmerie va rechercher au cours de son enquête.

La moto a été retrouvée dans un fossé bordant la route.

PECQ

Tentative de vol. — La nuit, des voleurs se sont introduits chez M. Gabriel Mertens, cafetier, aux Quatre Moulins, en forçant un soupirail de cave. Ils étaient occupés à fouiller le tiroir de comptoir du café lorsqu'ils durent bandonner leur opération, car Mme Mertens qui avait entendu du bruit descendait pour se rendre compte de ce qui se passait. Les voleurs prirent la fuite sans avoir pu rien emporter. La gendarmerie de Pecq a ouvert une enquête.

ANTOING

UN OUVRIER SURPRIS PAR UN ÉBOULEMENT

Dans l'après-midi, vers 16 h., le nommé Joseph Tournois, ouvrier carrier était occupé à son travail à la carrière du Coucou de la Société Cimescaut. Soudain, un éboulement se produisit, et l'ouvrier fut entraîné dans une chute de 10 mètres de hauteur. Tournois qui porte des blessures à la tête et à la cuisse droite fracturée a été transporté à la Clinique des Mutualités, rue Cottrel à Tournai.

LA VIE CORPORATIVE

DANS LA BATELLERIE

On nous communique : « Pour permettre à tous ses représentants navigants dans tous les centres fluviaux de France de discuter des conférences pesées et à venir convoquées par M. de Monzy, Ministre des Travaux Publics, conférences chargées de réglementer l'affrètement et de répartir le trafic entre compagnies et artisans, le comité général du syndical a été réuni le 18 décembre à Lille sous la présidence de M. Roger BLANCKAERT, secrétaire général de la Fédération des Ports et Docks.

« Après avoir entendu le compte-rendu de ces conférences et l'attitude du ses délégués le conseil général affirme à nouveau son attachement à la réalisation du bureau de tour intégral qui tôt ou tard devra aboutir

« Les secrétaires Cornette, Blenckaert et Cellebout et tous membres susceptibles d'être convoqués par le Ministre des Travaux Publics sont mandatés de faire le maximum pour obtenir la meilleure réglementation possible de l'affrètement par une répartition équitable des transports entre tous bateaux (y compris ceux des compagnies) et la suppression totale de toutes les conventions à temps

« Profitant de la toute prochaine discussion du budget des travaux publics, le conseil décide d'élever le groupe parlementaire de la navigation intérieure pour la réalisation de travaux tendant à obtenir un meilleur rendement aux écluses de Dorignies et Courchelettes pour le Nord et aux écluses de Toul pour l'Est : dans l'immédiat il est demandé une meilleure organisation de la traction pour obtenir une rotation plus rapide du matériel fluviel. A cet effet, la direction syndicat est mandatée pour alerter le Ministre des Travaux Publics pour que la revendication concernant la traction soit réalisée au plus tôt.

« Faisant le point de la campagne en faveur de l'unité syndicale, la direction du syndicat est chargée de poursuivre ses efforts afin d'aboutir à une unité de vue et à une action commune de tous les syndicats et groupements de bateliers artisans ».

L'ASSEMBLÉE DES SYNDICATS LIBRES DE LA MÉTALLURGIE DE ROUBAIX-TOURCOING

On nous communique :

« Les Syndicats Libres de la Métallurgie de Roubaix et de Tourcoing, réunis en assemblée générale le dimanche 18 décembre, après avoir entendu l'exposé complet fait par le secrétaire, de l'attitude de leur organisation en cours des récents événements sociaux, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les Syndicats Libres de la Métallurgie s'associent totalement à la ligne de conduite de leur Fédération et de la C.F.T.C. qui, sans se refuser à l'effort de redressement nécessaire et l'économie comme à la sécurité du Pays, ont signalé avec précision les réserves ouvrières concernant les décrets-lois et protesté contre toute tentative de regression sociale.

» Ils approuvent la C.F.T.C. d'avoir maintenu cet effort d'humanisation des décrets-lois sur le terrain strictement légal et professionnel et d'avoir repoussé la grève générale, arme dangereuse qui, en dressant le syndicalisme contre l'Etat, risque de le fausser ou de le briser dans une aventure politique

» Les syndiqués libres de la Métallurgie protestent contre certains attentats à la liberté du travail, survenue le 30 novembre.

» Ils demandent à nouveau que, dans une large pensée d'apaisement social, tous les droits des salariés soient maintenus, notamment en ce qui concerne les congés payés et ce, par voie d'accord entre le Syndicat patronal et les Syndicats ouvriers intéressés

» Ils souhaitent que, toute trace étant effacée des récents conflits, Syndicats Patronal et Syndicats Ouvriers s'attèlent enfin, sous l'égide des Pouvoirs publics, à l'effort essential de la collaboration et de l'organisation professionnelle, seul moyen de sauvegarder efficacement la Paix sociale, la Paix publique, la Paix internationale ».

DANS LA RÉGION

M. CHATELET, ancien Recteur de l'Académie de Lille, a été fêté à Pernes-en-Artois

Dans Pernes-en-Artois pavoisée et parée, une manifestation de reconnaissance et d'estime s'est déroulée aujourd'hui, en l'honneur de M. Albert Chatelet, directeur de l'enseignement 2e degré au ministère de l'Education nationale, ancien recteur de l'Académie de Lille, à l'occasion de son élévation au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Cette manifestation, à laquelle on n'avait tout d'abord voulu donner que le caractère d'intimité, a pris une ampleur considérable.

Le Conseil municipal, accompagné des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie municipale, de la Pernoise, société de secours mutuels, de l'Union des Commerçants, des écoles garçons et filles, des Boys-Scouts, de la société colombophile locale, du collège communal de Saint-Pol-sur-Ternoise, des élus et délégués cantonaux se rassemblèrent vers 14 h. 30 au monument aux morts de Pernes, face à la maison de Mme Chatelet mère.

A cet instant, M. Albert Chatelet apparut sur le seuil et M. Blaringhlen, maire, lui offrit une magnifique gerbe de fleurs.

Toutes les personnalités étant rassemblées, la fête, dès lors, commençait.

Une gerbe fut offerte à M. Rochart, préfet du Pas-de-Calais, par l'Association des Anciens Elèves de l'école des garçons, et une autre à M. Chatelet.

Musique en tête, un cortège se forma et se rendit au monument du sénateur Salmon, récemment érigé, au pied duquel une gerbe fut déposée par le héros du jour.

Continuant sa marche, le cortège se rendit au cimetière communal, sur la tombe de M. Chatelet père, où l'Administration municipale déposa une gerbe.

A l'Hôtel de Ville

Tandis que les sociétés et groupements se rangeaient sur la Grand Place, dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, M. Rochart, préfet du Pas-de-Calais ; Chatelet, Thellier, député de la circonscription de Saint-Pol, ancien ministre ; Blaringhlen, maire et le conseil municipal recevaient les nombreux représentants du corps enseignant venus de toutes parts, les notabilités locales ou régionales à qui, avec les souhaits de bienvenue, furent offerts les vins d'honneur.

Pendant ce temps, la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, où allait se dérouler la fête de l'arbre de Noël, réservée aux élèves des écoles publiques, était, pourrions-nous dire, prise d'assaut par les spectateurs qui, nombreux, la rendirent trop exiguë.

La « Marseillaise », jouée par l'Harmonie municipale, accueillit les personnalités dans la salle après leur arrivée.

L'école des filles et celle des garçons débutèrent le spectacle par deux petites saynètes intitulées « Le sabot magique » et « L'arbre enchanté ».

Tour à tour, MM. Rochard, Blaringhlen, Thellier et Chatelet prirent la parole devant un auditoire attentif. Ces discours soulevèrent les applaudissements nourris de toute l'assistance. Puis eut lieu la remise d'un souvenir à M. Chatelet, visiblement ému à cet instant.

Des chants et ballets, des saynètes variées terminèrent cette fête

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AMICALE DES AGENTS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DE DÉSINFECTION, A LILLE

Les agents du service départemental de désinfection se sont réunis 165, boulevard de la Liberté, à Lille.

La séance était présidée par M. Fréalle.

Après lecture du rapport moral par le secrétaire, il a été procédé au renouvellement du bureau. Ont été nommés : président, M. Fréalle ; secrétaire, M. Grulois ; trésorier, M. Cocu.

Un banquet suivit cette réunion, 9, rue du Plat, banquet au cours duquel n'a cesse de régner la plus franche gaieté. Cette réunion fut clôturée par un vivat flamand en l'honneur du président et à la prospérité de l'Amicale.

DERNIÈRE HEURE

A ZEEBRUGGE

Un tank contenant 4.200 tonnes de mélasse s'effondre

Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de francs

Bruxelles, 18. — Un tank contenant 4.200 tonnes de mélasse s'est effondré, ce matin, dans